





LE DÉPARTEMENT

Pôle aménagement
SECRETARIAT GENERAL

Service appui technique
Unité planification et aménagement
Hôtel du Département
CS 31802
73018 Chambéry CEDEX

Madame Laurence BOIRON
Maire
MAIRIE DE SAINT-PAUL-SUR-YENNE
31 promenade du Chef-lieu
73170 SAINT-PAUL-SUR-YENNE

Contact : *Ombeline de BOUCLANS*
 04 79 96 75 12
 amenagement-sg-urbanisme@savoie.fr

Nos réf. : *OdB/VM/PAD-SG/SAT/D/2023/401743*

Madame le Maire,

En application des dispositions de l'article L153-40 du code de l'urbanisme, vous m'avez transmis pour avis, le projet de modification simplifié n°2 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Cette modification porte sur des évolutions des règlements écrit et graphique pour améliorer la lisibilité du document, effectuer des mises à jour des constructions et rectifier des erreurs matérielles. Le STECAL n°2 et l'OAP 7 évoluent aussi à la marge.

Après avoir pris connaissance des documents et eu égard aux compétences du Département, je vous informe que la procédure engagée ne suscite pas de remarque particulière de ma part.

J'émet donc un avis favorable sur l'arrêt du projet de modification simplifié n°2 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président,

Pa

Ev

Di

Signé par : *Eva ALIAOAR*
Date : 21/07/2023
Qualité : Directrice Générale Adjointe
Aménagement

ite de l'aménagement.

Copie pour information à :

Marie-Claire BARBIER – Conseillère départementale
François MOIROUD - Conseiller départemental

Philippe PUYS – Responsable SG/ MTD des 2 Lacs
Mathieu CAILLARD - SG/ MTD des 2 Lacs